

# L'étang asséché de Montady - Colombiers

## L'évolution du plan d'eau

Le plan d'eau a connu de multiples fluctuations de salinité et de niveau depuis sa mise en eau au Préboréal (10400-9000 av. J.-C.).

Peu profond dès le début de la phase boréale (9000 av. J.-C.), légèrement saumâtre, il est progressivement colonisé par la végétation et connaît, jusqu'aux années 3800 av., des phases successives d'assèchement accompagnées de périodes où l'eau est douce.

A partir de l'âge du Bronze (2200-800 av. J.-C.), l'emprise de l'homme sur le milieu végétal correspond, avec les débuts des défrichements, à d'importantes mutations agro-pastorales.

Les recherches récentes ont montré qu'autour de la transition âge du Bronze - âge du Fer (X<sup>e</sup> s.) le climat redevenant plus humide, le plan d'eau, ouvert et saumâtre, sans doute permanent, peut être très rarement asséché.

Par la suite, le plan d'eau s'envase, passe progressivement d'un état quasi permanent à un état temporaire, avec des périodes d'assèchement saisonnier et une augmentation de la salinité, qui autorise tout de même des activités de pêche, fin VI<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. av. J.-C. quand l'oppidum d'Ensérune exploite les terres environnantes.

Autour de ce qui est désormais un étang, l'habitat, dispersé et aggloméré, s'est modifié au cours d'une évolution séculaire et ne demeurent plus, au Moyen Age central (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), que trois villages sur les bords de l'étang, Colombiers, Montady et Tersan, aujourd'hui disparu.

Envasé, réduit à un plan de rares eaux saumâtres et insalubres, l'étang suscite la recherche de ressources nouvelles qui conduit à mettre en culture cet espace palustre difficile à exploiter et ses terres fertilisées.

## De l'assèchement naturel à la gestion anthropique des eaux ...

Toute mise en valeur agraire ne peut passer que par l'assèchement permanent de l'étang où les submersions saisonnières imposent d'évacuer l'eau rapidement pour éviter des phénomènes d'envasement et d'eaux stagnantes. Mais cette opération majeure, sur les terres des seigneurs de Colombiers (1) et de Montady (2) nécessite des ententes qui dépassent les échelles locales et un financement important.

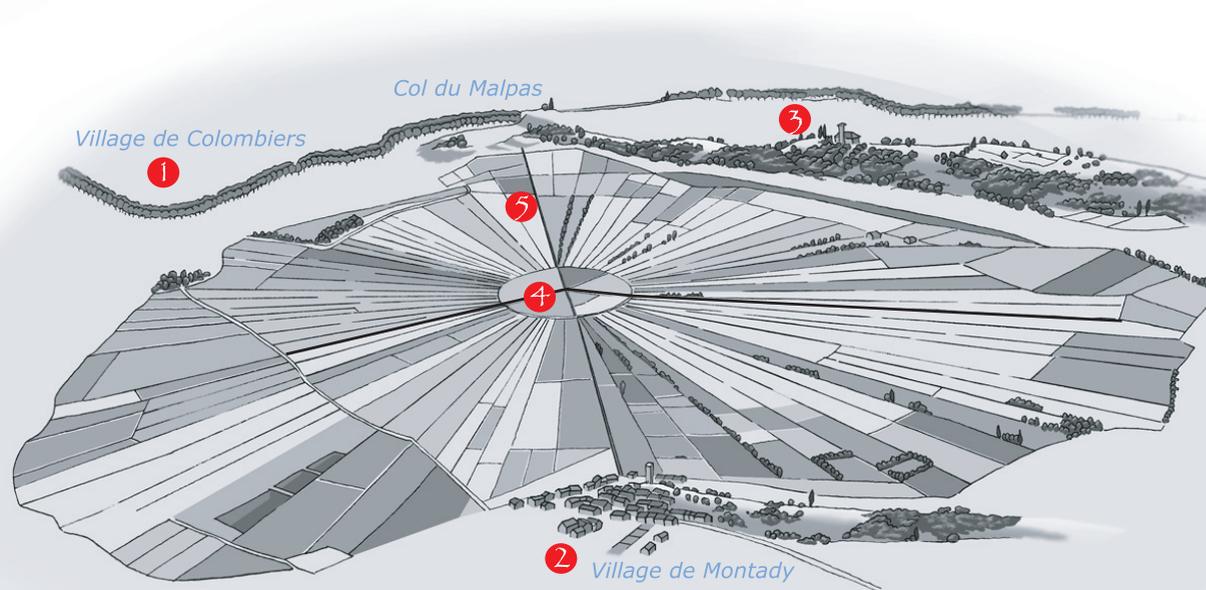
Sept notables, riches et influents, de la région biterroise, dont le seigneur de Colombiers, deux notaires, un juriste ... se portent alors acquéreurs des terres en question afin de les exploiter, les seigneurs gardant toutes leurs prérogatives.

En 1247-1248, le projet préparé est conçu sur un réseau de drains qui recueille les eaux de l'étang mais, pour les conduire hors de la cuvette vers la mer, la construction d'un canal au travers de la colline d'Ensérune (3), puis au delà, est inévitable.

Les sept possesseurs sollicitent alors l'archevêché de Narbonne qui les autorise à réaliser sur ses terres galeries, canaux et fossés, entre les étangs de Montady-Colombiers et de Capestang.

Ainsi a été creusé un réseau de 80 km, de 60 canaux et fossés rectilignes, dont les 3 principaux sont appelés Maires, qui découpent l'étang en "quartiers". Tous conduisent l'eau de la périphérie de l'étang vers un fossé circulaire central, dit redondèl (4). De là, un nouveau fossé, la grande Maire (5), construit à contre-pente, évacue les eaux vers l'étang de Capestang traversant la colline d'Ensérune grâce à un aqueduc souterrain long de 1 364 mètres.

Ce sont les possesseurs qui financent les travaux d'assèchement nécessaires à la mise en culture mais ils doivent aussi verser aux seigneurs les droits d'exploitation et de drainage.



A partir de 1260 les terres de l'étang sont partagées entre les seigneurs de Montady et de Colombiers. En 1268 alors que l'étang est totalement asséché la délimitation des dimaires, terres sur lesquelles sera perçue la dime, entre Montady, Colombiers et Tersan, est achevée.